



# COSS INFO

**Dès la prochaine législature, soit en 2016, l'élection au Conseil communal de Cossonay se réalisera selon un nouveau système. Prise de température!**

## Le Conseil communal élu selon le système proportionnel

**CLAUDE-ALAIN MONNARD**

**ÉLECTIONS** Le 4 septembre 2011, le peuple vaudois était appelé à se prononcer sur trois objets cantonaux, dont l'un, initiative du Grand Conseil, qui visait à instaurer le système proportionnel pour les élections du Conseil communal dans les communes de plus de 3000 habitants.

Rappelons qu'un système électoral proportionnel est un mode de scrutin qui vise à donner à chaque parti politique un nombre de sièges proportionnel au total des suffrages obtenus sur l'ensemble d'un territoire donné. Un système électoral proportionnel s'oppose à un système électoral majoritaire.

### Au Grand Conseil

Les débats au Grand Conseil avaient vu l'émergence de deux discours opposés:

- le premier – en faveur de l'initiative – mettait en avant le principe de représentativité, avec à la clé une meilleure représentation des minorités; il considérait le système proportionnel comme favorable à l'intégration des nouveaux électeurs.

- le second – opposé à l'initiative – faisait valoir que le problème relevait du libre choix des communes concernées et de leur population, dès lors que la question du

système d'élection pouvait à tout moment être posée au peuple par la voie d'une initiative communale.

Enfin, le Grand Conseil se prononça en faveur de l'initiative par 62 voix contre 60 et une abstention.



### Résultats

Avec un taux de participation de 40.56% de votants, le peuple vaudois accepta l'initiative parlementaire de manière assez nette, puisque presque 61% des voix soutinrent cette modification.

A Cossonay, comme le montre le tableau ci-dessous, l'initiative fut refusée.

Électeurs inscrits:	2'017	
Bulletins rentrés:	892	
Bulletins blancs:	54	
Bulletins nuls:	1	
Bulletins valables:	837	
	<i>Suffrages</i>	<i>% Suffrages</i>
OUI	401	47.91 %
NON	436	52.09 %
Taux de participation:		44.22 %

### Alors?

Plus de deux ans ont passé, et «ça ne bouge pas trop! Le comité de rédaction du «Coss Info» a décidé, pour ce «tous ménages» de janvier, de revenir sur le sujet et de traiter cette future problématique. Chaque parti gouvernemental possède déjà une section qui couvre le territoire de Cossonay. Cependant, pour évoquer ce thème de manière

«objective» et qu'il ne soit pas perçu comme «tendancieux», nous avons approché deux communes aux situations assez «parallèles» à celles de Cossonay en matière de développement et de nombre d'habitants. Ainsi, nous remercions Isabelle Neuhaus Alghisi, prési-

nants aussi! Le «combat» perdura des années et au moment des élections, on n'y voyait plus très clair à cause de cette situation «subversive». De fil en aiguille, on ressentit le besoin de «clarification». Ainsi naquirent deux camps éprouvant le besoin de savoir de manière sur qui ils pouvaient compter: l'Union Démocratique de Cheseaux (UDCH) et le Groupe du Centre, blocs informels!

Quand le Conseil d'Etat prit sa décision d'éviter le bourg par l'Ouest et que la route serait partiellement en tunnel, les tensions s'apaisèrent, mais le fonctionnement du Conseil communal avait évolué. L'UDCH changea de nom, le Groupe du Centre, devenu le hors parti et dont je faisais partie se «sabora», les socialistes et les radicaux «sortirent du bois». Actuellement, subsistent «l'Entente villageoise» qui compte 38 sièges et le «Parti socialiste et indépendants de gauche» (PSIG) qui en a 22.

### Un Conseil communal non «politisé»

Dans ces deux groupes, Edmond Fleury relève la grande diversité de tendances et d'opinions. Il n'est pas question «d'affrontements relatifs à des théories ou des conceptions politiques», mais de discussions et de recherches de solutions sur des sujets bien concrets concernant le village. Nous n'avons pas d'opposition gauche-droite et nous faisons appel au bon sens, ce qui n'empêche pas les discussions et le développement d'arguments pertinents.

*Suite en page 7*



Isabelle Neuhaus Alghisi

MAC

### A Cheseaux-sur-Lausanne

Commune de 3'954 habitants, selon son site Internet, Cheseaux comptait 460 résidents en 1960 et près de 2'500, 15 ans plus tard. Ce village a adopté le système proportionnel en 1973 déjà. Cette décision avait été prise suite à des problèmes liés à l'évitement de la commune, deux projets s'opposant. A savoir une route de contournement par l'Est, et une autre par l'Ouest pouvant également servir de desserte pour l'aérodrome d'Etagnière qui était alors également envisagé! précise Edmond Fleury, président du Conseil communal. Inutile de dire que «ça tiraillait» dans tous les sens et deux blocs s'étaient constitués, avec pour conséquences des grandes dissensions dans la communauté ou à l'intérieur même des sociétés villageoises.

Les joutes oratoires se firent enflammées, des inimitiés se développèrent, des rapprochements surpre-



Edmond Fleury

MAC

# COSS INFO



## Suite de la page 5

Une semaine avant la séance du Conseil communal, les groupes se réunissent, étudient les sujets, proposent des pistes, en acceptent ou en refusent d'autres. C'est lors de ces assemblées préparatoires que tout se joue en fait et que la prise de parole s'avère positive. Et, au moment de la séance du Conseil, tout se déroule «comme sur du papier à musique»! D'autre part, la répartition dans les commissions est immuable: 3 membres de l'Entente et 2 du PSIG. De même, l'alternance à la présidence est régulière et égale dans le temps. Oui, c'est très calme – peut-être trop? – mais tout le monde convient que c'est la solution idéale, même si deux ou trois personnes ont la nostalgie de ces «guerres» d'antan qui donnaient beaucoup de sel aux séances!

Edmond Fleury parle d'un Conseil communal «non politisé» dans le sens où les partis politiques traditionnels ne disposent pas de sections officielles à Cheseaux, ce qu'il apprécie grandement... et qu'il ne voudrait pas! Ainsi, quand les membres du Conseil prennent la parole, ils le font de manière personnelle et pas au nom d'un parti quelconque!

## Des questions

Pour Cossonay, Edmond Fleury conçoit bien que le passage du système majoritaire à celui de la proportionnalité peut susciter une certaine «crainte». Qui va se profiler? Qui va avancer ses pions? Comment la «mayonnaise va-t-elle prendre? Y aura-t-il l'émergence de sections locales de partis officiels? En effet, vous aurez une période d'incertitude et un moment délicat au départ. Mais l'exemple de Cheseaux peut vous démontrer que le système de la proportionnelle permet aussi de travailler dans la sérénité.

## A Echallens

Tout comme Cossonay, cette localité ne connaît pas encore le système de la proportionnalité que 55% des suffrages exprimés avaient rejeté. Alors, bien sûr, au moment de la prise de connaissance des résultats globaux sur le plan cantonal, les réactions avaient été très mitigées. C'est le paradoxe d'une communauté de refuser un objet et de se le faire imposer par le reste de la population vaudoise. Mais, nous nous attendions à

cette l'issue, donc nous avons déjà eu quelques discussions préalables pour élaborer un projet d'Entente communale! déclare Isabelle Neuhaus Alghisi, présidente du Conseil communal.

## Evolution

Depuis cette votation, mon interlocutrice relève que les interventions et les débats ont pris une tournure plus politisée lors des séances du Conseil communal challois. Pour la législature à venir, le parti so-

**LIBERTÉ  
ET  
PATRIE**

cialiste a annoncé le dépôt d'une liste et une section UDC a vu le jour l'été dernier. Donc, pour l'instant, ces deux partis et l'Entente communale d'Echallens, créée officiellement en juin 2013, seront «en compétition» lors des prochaines élections. Au sein de l'Entente, nous comptons actuellement une vingtaine de membres, tous des conseillères et conseillers communaux fortement engagés dans la vie du bourg.

La volonté de mettre en place une entente communale a été prise assez tôt car, sans l'appui d'un grand parti cantonal qui donne de précieux conseils, les responsables doivent «découvrir» et prendre connaissance des différents rouages politiques. Nous ne voulions pas être pris au dépourvu non plus, mais nous avançons sans brûler les étapes afin de bien fixer nos objectifs tout en gardant aussi des forces pour les moments décisifs! précise Isabelle Neuhaus Alghisi.

## Dans un esprit coopératif

Il est évident que chaque parti a envie de mettre en œuvre une politique de bien-être positive pour la population. Mais, cette notion de bon sens n'est pas commune à tous et ne se situe pas sur la même échelle! Au-delà des différences d'idées, Isabelle Neuhaus Alghisi prône un esprit coopératif dans la gestion des dossiers car, selon elle, toute démarche qui vise uniquement à s'opposer à quelqu'un n'est pas productive et ne correspond pas à sa ligne de conduite.

Même au sein du comité de l'Entente, il existe des courants politiques variables et des profils divers. Par contre, mais nous avons tous la même intention, celle de se consacrer aux affaires de la commune et de la région. Il sera donc intéressant de voir comment nous arriverons à trouver un consensus au moment des débats.

Actuellement, et contrairement à Cossonay, il n'existe à Echallens aucun groupe informel qui se réunit pour étudier les dossiers et préparer les séances du Conseil. Comme conseillère, je ressentais parfois un manque et j'avais de la peine à me forger une opinion sur des sujets techniques. Je pense donc que le grand point positif de ce passage à la proportionnelle consistera en l'existence de ces groupes de travail entraînant un niveau de discussions plus élevé et une meilleure connaissance des dossiers.

Isabelle Neuhaus Alghisi admet aussi le risque d'«affrontements idéologiques» possibles puisque tout parti politique «impose» ou encourage à suivre des directives précises pour défendre une philosophie. Elle souhaite néanmoins que tout se déroule dans la sérénité. Il appartient en effet à chacun de ne pas entrer dans le combat politique stérile et ses débats stéréotypés sans fin! assure-t-elle.

## En conclusion

Les semaines et mois à venir nous permettront de voir un peu plus clair sur ce tournant qui nous attend. Des changements interviendront, des conseillères et conseillers démissionneront peut-être, d'autres se présenteront et la vie va se poursuivre! Comme l'ont précisé à diverses reprises, Isabelle Neuhaus Alghisi et Edmond Fleury, l'important est de travailler dans un esprit positif et constructif, car finalement, ce sont essentiellement les membres du Conseil qui seront «responsables» de l'ambiance dans laquelle ils évolueront! ■

## EN BREF

### Horaires des trains

**GARE** L'horaire de tous les départs des trains à la gare de Cossonay en direction de Lausanne, d'Yverdon-les-Bains et de Vallorbe peut être consulté sur le site internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch), depuis la page d'accueil. ■

### Cartes journalières CFF

**GREFFE** Comme en 2013, la commune de Cossonay, associée aux communes de Cottens, Cuarnens, Dizi, Gollion, Grancy, La Chaux, Senarclens et Vuillierens, propose à la vente, 4 cartes CFF pour chaque jour de l'année au prix de Fr. 40.--. Profitez de cette offre avantageuse pour vos loisirs ou vos voyages professionnels, vous avez tout à y gagner! Ces cartes CFF sont en vente au guichet du greffe municipal de Cossonay et peuvent être réservées par téléphone au 021 863 22 00 ou par internet sur le site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ■

### Mobility

**VOITURE** Une voiture mobility car sharing est à votre disposition à l'avenue du Funiculaire. Ne l'oubliez pas! Certes, son emplacement, à proximité de la station du Funiculaire n'est actuellement pas idéal, mais nous pouvons aujourd'hui vous affirmer qu'il le redeviendra sous peu. ■

### VaudTax 2013

**INTERNET** L'Office cantonal des impôts nous communique que VaudTax 2013 est désormais à disposition. Vous pouvez le télécharger depuis la page d'accueil de notre site internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch). Par contre, vous ne pouvez plus obtenir le CD VaudTax à nos guichets. ■

## AGENDA 21

### Le développement durable c'est:

Abaisser la température de son appartement. En moyenne, 44% de l'énergie consommée par les ménages de Suisse romande est consacrée au chauffage des locaux. En abaissant de 1 degré la température de votre appartement vous économiserez 8% de cette énergie ce qui représente 3,5 % de votre consommation totale. La somme que vous économiserez se situe entre 200 et 600 francs, cela dépend de la taille de votre logement, du mode de chauffage et de l'isolation du bâtiment. ■